



CANTINE MUNICIPALE
INSCRIPTION ANNEE 2020 - 2021

Informations aux parents

Vous trouverez ci-joint un dossier d'inscription à la cantine scolaire, à compléter et à remettre à la mairie de Langeais,

avant le vendredi 03 juillet 2020,

un seul dossier par famille, même si vos enfants ne mangent pas à la cantine.

Si vous avez choisi le prélèvement automatique, joindre également

- *Le règlement financier daté et signé*
- *Le formulaire de demande et autorisation de prélèvement*
- *Joindre un RIB*

- *Déjà inscrit en prélèvement l'année précédente : joindre uniquement un RIB*

Prix du repas enfant :	Inscription régulière :	3.05 €
	Inscription occasionnelle :	3.65 €